



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>46519</b>	De <b>M. Nicolas Dhuicq</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Aube )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Justice		<b>Ministère attributaire</b> > Justice
<b>Rubrique</b> > système pénitentiaire	<b>Tête d'analyse</b> > effectifs de personnel	<b>Analyse</b> > équipes régionales d'intervention et de sécurité. statistiques.
Question publiée au JO le : <b>17/12/2013</b> Réponse publiée au JO le : <b>09/12/2014</b> page : <b>10343</b> Date de changement d'attribution : <b>27/08/2014</b> Date de renouvellement : <b>25/03/2014</b> Date de renouvellement : <b>01/07/2014</b> Date de renouvellement : <b>07/10/2014</b>		

### Texte de la question

M. Nicolas Dhuicq interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le personnel des équipes régionales d'intervention et de sécurité. Il la remercie de bien vouloir lui indiquer le nombre de postes vacants au sein des équipes régionales d'intervention et de sécurité.

### Texte de la réponse

Au 1er octobre 2014, le nombre de vacances est de 74 pour une référence à 438. Les vacances se déclinent de la façon suivante : - 1 officier - 11 gradés - 62 surveillants Lors des CAP 2014 des officiers, gradés et surveillants des postes ont été proposés à la mobilité. La publication de ces postes a ensuite permis à la DAP d'ouvrir une sélection au sein des personnels de surveillance afin de combler une partie des postes restés vacants à l'issue de ces différentes mobilités. Ce sont ainsi : 31 surveillants, 5 gradés et 2 officiers qui doivent être sélectionnés et formés pour une arrivée sur le terrain fin du 1er trimestre 2015.